



Bonne et heureuse année 2019



« Les mots du maire »

Quand sortira ce bulletin chaque membre du conseil municipal aura eu l'occasion de présenter les vœux de la municipalité pour 2019 à chacun d'entre vous : lors de la remise des paniers-cadeaux aux anciens, lors de la fête de Noël qui réunit chaque année depuis 10 ans parents et enfants (23 décembre à partir de 14 heures), et le 29 décembre lors de l'apéro-dinatoire (salle des fêtes à partir de 18 heures) auquel le village est invité.

Mais je tiens ici, en cette fin d'année 2018 marquée par la restitution à la commune de son patrimoine hydroélectrique (remise des clés de la centrale le 31 décembre à 10 heures) et de ses ressources, à remercier les Aulusiens et amis d'Aulus qui, sans relâche, ont soutenu ce combat essentiel pour l'avenir.

Je tiens aussi à remercier celles et ceux qui donnent de leur temps et de leur énergie pour embellir le village, ouvrir des sentiers et paysages, et lui donner vie par des animations.

Je souhaite donc à toutes et à tous, une nouvelle fois, une bonne et heureuse année 2019, sans oublier qu'en cette période de fêtes se ravive la peine de celles et ceux qui ont perdu un être cher, auxquels je témoigne au nom du village et de l'équipe municipale, affection et solidarité.





Ressources nouvelles pour Aulus , mais communes rurales en danger ! »



Centrale hydroélectrique

Aulus bénéficie d'un heureux concours de circonstances au moment où les communes rurales, et plus encore en zones de montagnes, sont gravement mises en danger.

D'un côté, pour réduire le prétendu déficit public de la France (comprendre : les niveaux de protection sociale et d'égalité territoriale), la désorganisation des systèmes d'égalité issus de l'Histoire moderne de la République Française bat son plein.

Cette réforme dite « de l'Etat », pénalise dramatiquement les communes rurales, en montagne notamment, avec les réductions des dotations, les menaces qui pèsent sur l'hôpital public de proximité, les fermetures de services publics ou leur éloignement (écoles), la privatisation de fait de services que l'Administration faute de personnels n'est plus en mesure de fournir aux communes rurales.

Et pour couronner le tout, le recul de la démocratie de proximité, avec la concentration de compétences et pouvoirs autrefois détenus par les petites communes, aujourd'hui par d'énormes communautés. Ainsi une communauté de 92 communes remplace les 8 de l'ex canton d'Oust.

D'un autre côté notre commune récupère par décision de Justice et arrêté préfectoral, ses droits hydroélectriques, la propriété d'un ouvrage de 5 à 7 millions d'euros et un niveau de ressources inégalé. La remise des clés de la centrale à la commune doit avoir lieu le 31 décembre 2018 à 10 heures sur le site de « La Mouline ».

Le 15 janvier 2019, 463000 euros, dettes de la SA IGIC, seront remis à la commune par la Direction des Finances Publiques.

Ce succès obtenu après 14 années de patients combats, va évidemment ouvrir des perspectives pour Aulus, mais il ne doit pas faire oublier aux habitants et élus d'aujourd'hui, de demain, le combat aux côtés des autres maires ruraux de France, pour le maintien de l'égalité républicaine des territoires et des Citoyens. Principe acquis de haute lutte qui devrait tirer tous les pays d'Europe vers le haut, au lieu d'aligner, sans le dire, la France, ses communes, ses territoires et l'immense majorité de ses Citoyens aux revenus les plus modestes, sur les pays socialement et fiscalement les plus en retard.

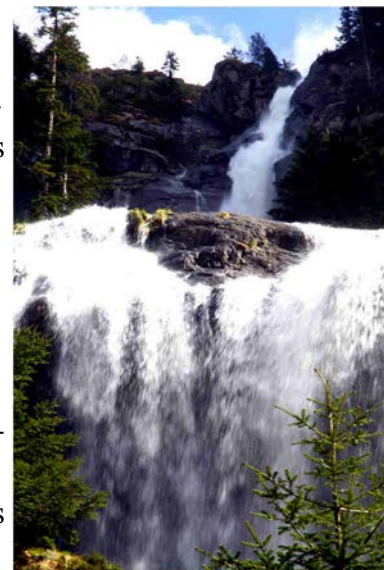


DEUX DATES IMPORTANTES A RETENIR.

- Restitution du « droit d'eau » à la commune le 7 septembre 2018.
- Classement de la cascade et vallée d'Ars aux sites remarquables et signature de l'arrêté ministériel, le 11 octobre 2018.

DEUX RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

- Le **29 décembre 18 heures**, vœux du maire et du conseil municipal et apéro-dinatoire.
- Le **31 décembre à 10 heures** à « La Mouline » : récupération des clés de la centrale par le Maire, en présence d'Huissiers de Justice.



Cascade d'Ars



AU SUJET DES « GILETS JAUNES » :

Dans le contexte d'inégalité territoriale rappelé précédemment, me paraît réconfortante la force du soutien populaire à la colère des « Gilets jaunes », qui n'est pas confondue avec les casseurs souvent manipulés pour dénaturer des causes justes.

La détresse des petites communes rurales rappelée plus haut, a la même source que la colère des « Gilets jaunes » mais n'a pas la même force car les effets de l'injustice territoriale sont moins visibles et immédiatement sensibles.

Par contre la brutalité de l'augmentation des prix et des taxes sur le pouvoir d'achat des personnes et familles modestes (taxes diverses, TVA, CSG ...) a révélé l'injustice fiscale :

La suppression de l'ISF (5 milliards d'€ par an).

Le laisser faire de l'évasion fiscale (un cas est bien connu à Aulus !). Alors que le Gouvernement sait que les actionnaires des sociétés ont dégagé 180 milliards d'€ de bénéfices en 2017 et que 90 milliards se sont évaporés en paradis fiscaux, dont les bénéfices de Total à Jersey : que fait-il ?

Les dispenses de charges des entreprises. Elles portent sur les bas salaires notamment. En fait elles les encouragent sans pour autant créer de nouveaux emplois. Par contre, depuis 2017 les rémunérations des employeurs (source INSEE) ont progressé en moyenne de 14,8%.

Le 17 décembre 2018.

Le Maire : Michel Veyssière.



CHANGEMENT DE GERANTS AU CAMPING « LE COULEDOUS »

Embauchés par la commune en 2009, Véronique et Sébastien Chaumont ont participé au redressement d'un camping qui, financé par la collectivité publique, avait été confié à l'état neuf à l'association MATT.

A sa reprise par la commune en 2009, le camping était dans un état d'extrême déshérence tant sur le plan du délabrement des installations que sur le plan financier.

Véronique et Sébastien ont, dans des conditions au départ très difficiles, rendu 9 années de bons et loyaux services à la commune. Qu'ils en soient remerciés.

Michel Veysière.



Suite à leur départ, nous sommes amenés à recruter un agent administratif et un agent technique.

A ce jour, 7 candidatures de couples et 6 individuelles nous sont parvenues.

Des rendez vous et entretiens seront programmés, la décision interviendra dans le courant février, pour l'installation des nouveaux gérants au 1er mars 2019.

Cette décision sera prise par le comité d'exploitation du camping.

MAISON D'ANIMATION

Elle a fonctionné de Juillet à fin septembre. On peut dire que le snack a proposé aux campeurs et à d'autres clients, une restauration qui correspondait aux attentes des uns et des autres. Le camping a bénéficié de ce service car des campeurs n'ont pas hésité à prolonger leur séjour.

Certes, la gestion n'a pas été celle que nous souhaitions au départ.

Des informations complémentaires seront données dès que nous aurons tous les éléments comptables.

Le comité d'exploitation du camping.



ASSOCIATION DPC : ACTIVITES

PARC ACCROBRANCHE



Bilan saison 2018 d'Accrolus :

3209 entrées, 100 jours d'ouverture

- ⇒ Produits d'exploitation : 44100 Euros
- ⇒ Charges d'exploitation : 40000 Euros
- ⇒ Excédent de fonctionnement : 4100 Euros

Ce résultat tient compte du nouvel investissement qu'est le mur d'escalade, installé fin Juillet 2018 (Un seul mois d'exploitation). Il nous a permis d'accueillir 167 entrées. Le conseil d'administration pense que cet investissement est nécessaire afin de diversifier nos offres pour plus de plaisir dans un cadre exceptionnel. Grand merci à tous les opérateurs et à notre secrétaire pour la qualité de leurs prestations et professionnalisme.



Mur d'escalade

COURSES

Tout d'abord, il est important de souligner l'implication et la mobilisation exceptionnelle des bénévoles sans qui le succès ne serait pas d'actualité.

Trail de la vallée du Garbet 27 KM : 106 coureurs

Tourn de la cascade d'Ars 14 KM : 148 coureurs

Foulée d'Ars 7 Km (nouvelle distance) : 48 coureurs

Course enfant (500m à 1 Km) : 20 coureurs

Soit un total de 322 coureurs (129 de plus qu'en 2017)

Le résultat financier présente un excédent de 3336 Euros

Bravo à nos partenaires, aux bénévoles, à la commune et à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à cette réussite.



AULUS ESPACE MONTAGNE



Cette nouvelle activité a pour objectif :

D'être représentatif dans la recherche des activités de pleine nature que nous offrent nos Pyrénées Couserannaises

D'apporter une aide à l'organisation de séjours ou de stages, en matière d'hébergement et de restauration.



D'être le référent des autres activités de pleine nature (marche nordique, parapente, canyoning, spéléo, randonnée à cheval, etc.....)

De mutualiser la communication de chacun sur des supports communs (Site internet, Flyers et autres supports). Une réunion initiée par DPC, rassemblant tous les responsables d'activités a eu lieu le 23 Mai 2018, elle a permis de mettre en place cette initiative.

Un premier bilan aura lieu en Mai 2019 pour évaluer la démarche, l'améliorer dans sa conception et fixer des objectifs communs.

ESPACE TRAIL

L'espace trail gère actuellement 9 parcours
(de 5km à 32km)

Très bonne saison pour l'espace Trail en termes de fréquentation des parcours.

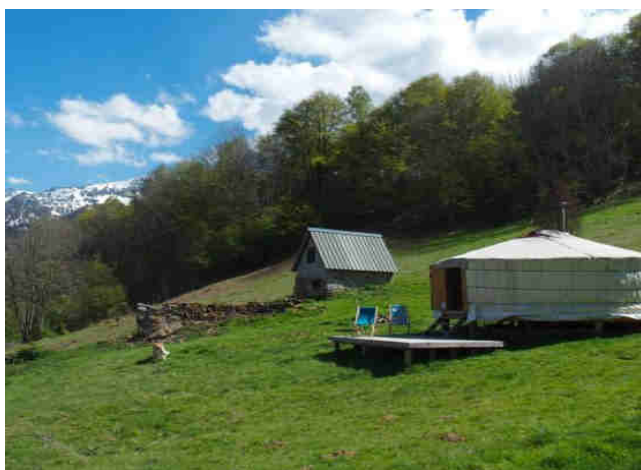
Nous avons distribué 500 topos, accompagnés d'explications détaillées des parcours et de conseils. Les retours ont été bons puisque la plupart des Trailers sont revenus nous raconter leur Trail. Nous avons accueilli cet été de nombreux Trailers en solo, en couple ou en groupe. Nous avons aussi organisé des stages de Trail avec le Dahu Ariègeois (hébergement, restauration) et participé à la 1ère édition du Trail transfrontalier de 4 jours.



2019 sera l'année où DPC se recentrera sur le développement de la station Trail et la mise en sécurité du parc Accrobranche.

DPC soutient également les projets initiés par la commune sur :

- ⇒ L'extension de la station thermale et son développement
- ⇒ Dynamisation de la zone du col de Latrape



Yourte du col de la trape

ETABLISSEMENT THERMAL

⇒ 705 curistes ont fréquenté notre établissement en hausse par rapport à 2017 (+ 15)

Les dépenses se sont élevées à 637000 Euros, comprenant les charges à caractères généraux et les frais de personnel.

Les recettes s'élèvent à 656000 Euros. L'établissement dégage un excédent de fonctionnement de 19000 Euros (chiffres arrêtés au 30/11/2018 et un prévisionnel pour Décembre 2018).



Etablissement thermal

A noter la progression de 50% de l'offre « mini cure » et la hausse constatée sur les « cures médicales » qui passe de 345385 à 358089 Euros.

Merci à tous le personnel d'avoir participé à ces résultats

Points sur les projets 2019/2022

Extension des thermes : une rencontre est prévue en janvier 2019 avec le Conseil Régional qui a lancé une étude prospective sur le développement des filières thermales et notamment le Bien être et le Thermoludisme.

Une étude doit voir le jour afin d'obtenir la validation de l'indication Rhumatologie.

Association « mémoire et histoire vivante d'Aulus les Bains »



Jean et Marianne Ané Prince avec leurs enfants Guillaume et Jean et un oncle

L'un des objectifs de celle-ci est d'aménager et développer un lieu de mémoire situé à l'Ecole.

Tout au long de l'année le groupe a travaillé sur les textes et photos devant figurer sur les panneaux d'exposition. La réflexion sur l'agencement avec les scénographes est bien avancée.

En lien avec ce lieu, sur proposition du comité Français pour Yad Vashem, la municipalité d'Aulus a adhéré au réseau des villes et villages des Justes de France. Les communes qui en font partie ont le souci de rappeler l'histoire des Justes et d'en transmettre les valeurs.

Guillaume Ané Prince qui nous a quittés en Novembre était le dernier Juste parmi les nations du village.



CABANES D'ESTIVES

Le projet de construction de cabanes d'estive pour le groupement pastoral de Coumebières a démarré. Après de nombreux échanges avec les différents acteurs, (éleveurs, bergers, fédération pastorale et services de l'Etat,...) un consensus a été obtenu pour la localisation de la cabane principale et des deux abris secondaires. La Cabane principale sera implantée sur le versant du Cacou, en dessous du col des Fouzès. Les deux abris seront situés pour l'un deux au pied de Puntussan et pour le second à Ramounat en haut de la vallée d'Ars.

Une première réunion s'est tenue à Aulus avec le cabinet d'architecte que nous avons retenu le 7 Décembre ; une seconde est déjà prévue pour le 11 Janvier 2019. Nous espérons déposer les dossiers de demande de financement pour la fin du mois de Mai. Nous vous informerons du planning de ces réalisations en fonction des prochaines étapes.



Vue depuis le col des Fouzès

PREVENTION DES RISQUES INONDATIONS

Nous avons communiqué sur l'étude réalisée suite aux événements météorologiques de Juin 2017 dont les conclusions étaient centrées selon deux axes : la mise en place d'un système d'alerte local permettant de prévenir de risques majeurs d'inondations et de crues torrentielles et des travaux d'aménagement de la rivière.

Ces deux axes sont actuellement adressés. Pour le système d'alerte, nous collaborons avec le service du RTM (ONF) afin mettre en place des stations météorologiques autonomes sur les différents bassins versants et agréger les informations de façon à définir les risques d'inondation.

Pour les travaux, nous avons aussi débuté des discussions avec les différents partenaires et en particuliers avec la Mairie de Toulouse avec qui nous prévoyons des travaux à l'arrière du centre d'accueil. Les dossiers d'autorisation pour ces travaux sont déjà en cours.

Notons que ce programme de travaux s'inscrit dans un programme beaucoup plus général, nommé PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations), dirigé par le syndicat des rivières le SY-COCERP.



TRAVAUX TERMINES

- ⇒ Réalisation et aménagement de la voirie rue des Arts , parvis et montée vers l'église.
- ⇒ Extension du réseau d'assainissement est terminé rue de la Poste.
- ⇒ Pose de nouveaux éclairages de Noel à l'entrée du village.
- ⇒ Réalisation de l'éclairage public sur route du col d'Agnes et chemin du Moulin.
- ⇒ Effacement des réseaux basse tension (réseau téléphonique en cours).



Travaux sur les berges au centre de vacances.

ASSEMBLEE DES PROPRIETAIRES POUR LA CREATION DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE

L'enquête publique en vue de la création de l'association foncière pastorale a eu lieu, du lundi 12 novembre, au samedi 1er décembre.

Durant 3 jours, du 3 au 5 décembre, le commissaire enquêteur, Jules Hérin , a pu recevoir en mairie ceux qui souhaitent faire leurs remarques ou avoir plus de renseignements.

L'assemblée générale constitutive aura lieu le samedi 12 janvier à 14 heures à la salle de l'Ecole, à Aulus.

Lors de cette assemblée, les propriétaires qui n'ont pas encore manifesté leur adhésion ou non à l'AFP, pourront voter.

Après décompte des votes recueillis ajoutés à ceux déjà récoltés par courrier, l'AFP sera ou ne sera pas constituée (à la moitié plus 1 des voix).

Si constitution de l'AFP il y a, une prochaine réunion sera programmée afin d'élire le syndicat,

(6 membres titulaires, 6 suppléants) qui gèrera l'AFP.





COMITE DES FÊTES

« L'Aulusienne »



Un nouveau bureau a vu le jour au mois de juin 2018 après le départ des deux chevilles ouvrières Suzon SOUQUET (Présidente) et Jeanine PONSOLLE (Trésorière).

Au cours de l'été, les membres du comité des fêtes entourés de Hervé RIEU (Président), Rémy ROGALLE (Secrétaire) et Jérémy BACQUE (Trésorier) ont régales les papilles des 200 convives pour le repas du 13 juillet qui a clôturé la

descente d'objets insolites (15 caisses à savons) et du 4 août pour la fête du village.

Le Ducky derby, le Stick Horse et l'Aulusienne (randonnée mobylette entre Toulouse et Aulus avec 55 mobeurs sur les routes de l'Ariège) sont forts appréciés des locaux et visiteurs et participe à la bonne humeur à Aulus.

Ces animations seront maintenues aux mêmes dates en 2019, dont la Saint-Vincent le 19 janvier, un loto le 23 février où seront à gagner une TV 108cm et un voyage à Port Aventura.

Trois nouveautés cette année, un festival de musique devrait voir le jour avec Camp la résidence d'artiste d'Aulus, ainsi que des olympiades avec les comités des fêtes de la vallée et la remise en route de la foire d'automne du 6 octobre.

Hervé Rieu



Fête du village



MARIAGE

*LE 16 MAI 2018 :
Jacques DAVY et Micheline GALLAND*

*LE 28 JUILLET 2018 :
Franck CRAVERO et Séverine LUQUET*



NOS DEUILS

Pierre SOUQUE décédé le 7 janvier 2018 à l'âge de 78 ans.

Francine ANDREU décédée le 14 janvier 2018 à l'âge de 90 ans

Jacqueline LAURENT née LANG décédée le 30 janvier 2018 à l'âge de 89 ans

Marie, Madeleine BONNET née SOUQUET décédée le 4 juillet 2018 à l'âge de 90 ans

Guillaume ANE décédé le 1er novembre 2018 à l'âge de 85 ans.

Me DAMERMANT née MASLE Dominique décédée le 23 sept 2018 à l'âge de 56 ans.

Jeanine MOREAU née AMIEL décédée le 14 décembre 2018 à l'âge de 87 ans.

FIGURES D'AULUS



C'est au début des années 1960 que Catherine Rogalle et son mari Joseph Faur reviennent au pays. Comme beaucoup dans la vallée ils étaient partis aux Etats Unis sur les traces des montreurs d'ours. Le grand père Rogalle « Cabailé » avait parcouru l'Amérique avec « Martin » le long du fleuve Mississipi.

En 1949, Catherine, à 21 ans quitte le village pour rejoindre de la famille à New York, là elle travaille chez des familles fortunées. Dans la communauté Ariégeoise elle rencontre Joseph , et après leur mariage ils travailleront à Las Vegas, ensuite à Los Angeles où leur fils Jean Pierre est né. A leur retour dans la vallée c'est le tout début du ski sur les pentes de la Trape, l'affluence est grande, et l'unique route d'accès s'arrête au col. Déjà à Aulus, certains Hôteliers aménagent et modernisent pour la nouvelle clientèle.

Forts de leur expérience dans la restauration, avec leur économies, Catherine et Joseph font construire le restaurant baptisé « Les champs de Neige » Le père de « Titine » comme l'appelaient familièrement ses amis aidera pour la charpente, lui qui était si fier de voir cet établissement tout proche de ses anciennes granges où il gardait encore les brebis. Dans la grande salle les anciens outils voisinaient avec les tableaux des montagnes proches, et par grand froid les skieurs appréciaient la chaleur du gros poêle en fonte non loin du bar. Titine, Joseph, avaient fort à faire pour répondre aux commandes: crêpes, chocolats chauds... Bien sûr à midi, c'était les repas servis à l'intérieur et en terrasse !

La cuisine généreuse et savoureuse, l'accueil chaleureux faisait que la table des « Champs des Neiges » était connue au-delà de la vallée. Les clients fidèles venaient de loin et faisaient l'éloge du canard à l'orange, des ris de veau et autres plats et pâtisseries , le tout servi sans parcimonie. D'aucuns gardent en mémoire le souvenir de Catherine servant et s'arrêtant à chaque table, se préoccupant de la satisfaction des clients, encourageant à finir les plats si abondamment garnis, que même les gros appétits ne parvenaient pas toujours à les finir. Les enfants devenus adultes se souviennent encore, des plats énormes de frites, servis avec l'envie de faire partager de bons moments.

Catherine et Joseph, pendant de nombreuses années ont travaillé avec compétence et courage, pour faire vivre avec succès l'établissement, faisant face aussi quand la neige n'était pas au rendez vous certains hivers. Le restaurant des « Champs des neiges » accueille toujours la clientèle, Jean Pierre le fils cuisinier, est revenu prendre le relais et prêter main forte à ses parents voilà déjà longtemps. Ensemble, ils ont continué à faire vivre un lieu connu de tous dans la vallée, et représentant le courage d'entreprendre. Jeunes paysans pauvres, partis en Amérique pour découvrir de nouvelles conditions de vie, ils ont fait le choix, parfois difficile, de rentrer investir au pays. Le contraste était conséquent entre l'essor économique des années 1950 aux Etats Unis et le développement des vallées Ariégeoises, que les jeunes quittaient pour aller travailler en ville.

Catherine et son mari n'ont pas ménagé leur peine pour régaler la nombreuse clientèle, à qui, ils ont laissé beaucoup de bons souvenirs. Nous revoyons « Titine » toujours active et souriante, épluchant les pommes, les légumes, s'occupant du linge jusqu'aux derniers mois de sa vie. Elle nous a quittés en Août 2000, elle qui était l'un des premiers acteurs et témoins de la vie et du développement de la station de ski.